

CONSEIL D'ADMINISTRATION**REUNION DU 30 JUIN 2015****Note de présentation****Compte Administratif 2014 – Budget Supplémentaire 2015****Budget Principal**

Le budget de l'EPCC a été réalisé en 2014 à hauteur de 14 850 105.94 € en recettes et de 16 387 200.80 € en dépenses détaillé comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 14 548 613.47 €

Recettes : 15 688 471.90 €

Section d'investissement :

Dépenses : 301 492.47 €

Recettes : 698 728.90 €

Le résultat de l'exercice 2014 présente un excédent global de 2 486 460,69 €, après prise en compte des résultats cumulés de l'exercice précédent. Il est constitué d'un excédent de fonctionnement de 1 544 794.97 €, d'un excédent d'investissement de 941 665.72 €.

Corrigé des restes à réaliser en dépenses de 253 161,61 €, l'excédent de la section d'investissement s'élève à 688 504,11 €.

Après une analyse des taux de réalisation du budget 2015 en dépenses et en recettes et un recueil des besoins des différents services, le Budget Supplémentaire 2015 s'équilibre à 1 353 794,97 € en section de fonctionnement, la section d'investissement restant en suréquilibre de 608 504,11 €.

Le Budget Supplémentaire 2015 s'articule de la manière suivante :

Pour les dépenses de la section de fonctionnement :

- Une diminution des dépenses de 319 000 € par rapport au Budget Primitif 2015 qui concerne les dépenses de gardiennage/sécurité (- 306 000 € car le nombre de soirées et d'évènements est inférieur aux estimations) et la rémunération des guides conférenciers (-13 000 €) compte tenu du nombre plus faible de visites guidées depuis le début de l'année ;
- L'inscription de dépenses nouvelles reprenant notamment la communication pour 100 000 € (Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage et opération de fin d'année), la conservation pour 107 000 € (Fêtes galantes, Mésopotamie et Le Brun), les marchés de sous-traitance pour 145 500 € (informatique 22 500 € et maintenance multi-technique 123 000 €), les dépenses de personnel pour 400 000 € (nouveaux recrutements intervenus en cours d'exercice, aides aux retours à l'emploi suite aux non renouvellement de contrats, remplacement des arrêts maternité), la maintenance et l'entretien pour 56 000 € (déchetterie 2 300 €, maquette Latosi 7 200 €, entretien 3 000 €, bonnettes casques 25 000 €, travaux de peintures et déplacements de cloisons 18 500 €) ;
- L'inscription de deux provisions ; une pour risques de 350 000 € (taxe sur les salaires, impôt sur les sociétés et contribution foncière des entreprises) et une pour charges de 441 194,97 € (prévision de travaux muséographiques dans la Galerie du Temps).

Pour les recettes de la section de fonctionnement :

- Une diminution des recettes par rapport au Budget Primitif 2015 qui concerne les visites pour 100 000 € et les locations d'espaces pour 100 000 € ;
- L'inscription de recettes nouvelles reprenant l'excédent de fonctionnement reporté de 1 544 794,97 € et des indemnités de sinistres de 9 000 €.

Pour les dépenses de la section d'investissement :

- L'inscription de dépenses nouvelles pour 80 000 € (aménagement de bureaux 13 000 €, sécurité informatique et réseau – filtrage et firewall - 47 000 €, équipement atelier 20 000 €) ;
- L'intégration des restes à réaliser de l'exercice 2014 pour 253 161,61 €.

Pour les recettes de la section d'investissement :

- L'inscription de l'excédent d'investissement reporté de 941 665,72 €.

Budget Annexe Cafétéria

Le budget annexe cafétéria de l'EPCC a été réalisé en 2014 à hauteur de 725 313.16 € en recettes et de 543 234.86 € en dépenses détaillé comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 543 234.86 €

Recettes : 723 144.16 €

Section d'investissement :

Recettes : 2169 €

Après prise en compte des résultats cumulés, le résultat de l'exercice 2014 présente un excédent global de 550 577,65 €.

Il est constitué d'un excédent de fonctionnement de 550 309,65 € et d'un excédent d'investissement de 268 €.

Corrigée des restes à réaliser en dépenses de 3 616,50 €, la section d'investissement présente un déficit de 3 348,50 € qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement.

Le Budget Supplémentaire 2015 s'articule de la manière suivante :

Pour les dépenses de la section d'exploitation :

- L'inscription de dépenses nouvelles pour 547 061,15 € reprenant des achats de marchandises pour 246 961,15 €, la régularisation d'arrondis de TVA pour 100 € et une dotation aux provisions pour risques de 300 000 € (impôt sur les sociétés et taxe sur les salaires).

Pour les recettes de la section d'exploitation :

- L'inscription de recettes nouvelles pour 547 061,15 € reprenant l'excédent de fonctionnement reporté de 546 961,15 € et la régularisation d'arrondis de TVA pour 100 €.